



## Aux représentantes et représentants des associations

Le 9 janvier 2024

### **Affaire suivie par :**

Pôle sport et vie associative

Tél : 09 88 82 93 96

pole.sport@mairie-villefranchedelauragais.fr

Objet : demande de subvention 2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'année 2023 arrive à son terme, cette période s'accompagne de l'ouverture de la campagne de demande de subvention aux associations.

Ainsi, si vous souhaitez solliciter une subvention annuelle auprès de la Mairie de Villefranche de Lauragais, vous trouverez sur le site de la commune [www.mairie-villefranchedelauragais.fr](http://www.mairie-villefranchedelauragais.fr) toutes les pièces nécessaires à votre demande.

Cette subvention concerne les dépenses de fonctionnement général de votre association, les dépenses liées aux frais de transport et des projets spécifiques. Chaque demande devra être accompagnée des justificatifs correspondants.

Après le 23 février 2024, date limite du dépôt des dossiers, une commission se réunira afin d'apprécier votre demande. Je me permets d'attirer votre attention sur le contenu plus détaillé du dossier qui amènera, à court terme, la Municipalité à définir des critères d'attribution pour les subventions, c'est pour cela que je vous prie d'y d'accorder un soin particulier et de retourner le dossier complet.

A l'issue de cette commission d'attribution et du vote du Conseil Municipal, mes services vous informeront de la suite donnée à votre demande.

Cette année, une convention d'objectifs et de moyens devra être signée avec la Mairie pour toute demande d'un montant global égal ou supérieur à 10 000 €.

Pour rappel, tout dossier non parvenu en Mairie à la date limite et/ou incomplet ne sera pas étudié.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Madame le Maire,  
**Valérie GRAFEUILLE-ROUDET**



Une cité au cœur du Lauragais

HÔTEL DE VILLE • Place Gambetta • 31290 Villefranche de Lauragais  
Tél. 05 61 81 60 12 • Fax 05 61 81 61 16

